

16 novembre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, Mme Nguyen Thi Binh, vice-présidente du Vietnam, MM. Jean Chrétien, Premier ministre du Canada, et Raymond Frenette, Premier ministre du Canada Nouveau-Brunswick, sur la dimension politique de la Francophonie, le Sommet au Liban en 2001 et la situation en Irak, Hanoï le 16 novembre 1997.

MADAME BINH - Je voudrais vous faire une petite introduction, avant que vous nous posiez des questions.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Après trois jours de travail intensif et sérieux, dans une atmosphère de franchise, d'ouverture et de solidarité, le VIIe Sommet des pays ayant le français en partage s'est terminé. Ayant réglé toutes les substances de l'ordre du jour, nous avons adopté trois documents principaux : la charte de la Francophonie, la déclaration de Hanoi et le plan d'action.

Le Sommet a réuni plus de 60 délégations de haut niveau et invités de marque, dont font partie 20 Chefs d'Etat, 1 vice-Président, 1 Prince Héritier, 16 Premiers Ministres et bon nombre de Ministres et Haut Responsables des pays des organisations internationales et régionales de la Communauté. Plus de 750 journalistes vietnamiens et étrangers sont venus couvrir le Sommet. Dressant le bilan de la Conférence, le Président Tran Duc Luong, le Président de la République socialiste du Vietnam, dans son discours de clôture a dit comme suit : nous pouvons affirmer que le VIIe Sommet est un grand succès, marquant un tournant important dans la vie de la Communauté francophone. C'est une constatation unanime de tous les participants.

Le fait que la Communauté francophone tient pour la première fois, et avec succès, son sommet en terre d'Asie, confirme sa place et son influence croissante à travers différentes régions du monde. Je suis convaincue que les excellents résultats de cette importante activité internationale seront chaleureusement accueillis par une large partie de l'opinion de la région. De leur côté, l'Asie, en général, et l'Asie du Sud-est, en particulier, auront, à coup sûr, apporté à notre Communauté un nouveau souffle provenant d'une région dont le développement dynamique a retenu, et retient encore, l'attention des pays du monde.

Chers amis, la plus grande réalisation de la Conférence, c'est d'avoir renforcé considérablement la solidarité et l'amitié qui ont, depuis toujours, existé entre les pays membres de la Communauté. Une tradition précieuse qui cimenter notre Communauté et la rend plus attractive et plus ouverte. La preuve en est que, lors de ce Sommet, nos rangs se sont élargis avec trois nouveaux observateurs qui sont l'Albanie, la Pologne et la Macédoine.

On peut dire que jamais les nations francophones, extrêmement diversifiées, et riches en matière de tradition culturelle, se sont aussi bien connues et comprises qu'aujourd'hui. L'unité dans la diversité en est vraiment le soubassement le plus important pour de nouveaux pas en avant de

... en ces moments essentiellement les plus importants pour les membres pas en étant de notre Communauté.

Le Sommet a particulièrement exprimé sa profonde préoccupation quant aux différents crises et conflits, persistants dans certains pays membres, et s'est engagé à apporter sa part active, tant que ses moyens le lui permettent, aux efforts de prévention, de résolution pacifique.

Le Sommet a consacré beaucoup de temps à débattre sur le thème : renforcement de la coopération et de la solidarité au sein de la Communauté francophone pour la paix, le développement économique et social, soulignant la nécessité de la coopération économique au service du développement de tous les pays, dans le contexte d'une mondialisation accélérée, et appelant à l'aide au bénéfice des pays les plus démunis. La Communauté préconise de soutenir, avec détermination, le dialogue Nord-sud, et de promouvoir la coopération Sud-sud, et décide de convoquer, ici, la Conférence des ministres de l'Economie des pays ayant le français en partage pour le biennium 98/99. En vue de matérialiser l'initiative de création de l'espace économique francophone prise par le Sommet de Cotonou.

Le Sommet a également décidé d'étendre les domaines de coopération traditionnels de la Communauté, comme la culture, la communication, l'éducation, l'information, l'édification de l'état de Droit etc..., afin de contribuer à un meilleur respect des Droits de l'Homme, de la démocratie et de la souveraineté nationale.

Un autre résultat important réside dans la réforme institutionnelle. J'ai l'honneur de vous annoncer que notre Sommet a élu, à l'unanimité, Monsieur Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire Général de la Francophonie. Il assumera les fonctions de président exécutif du conseil permanent de la Francophonie. La Communauté est persuadée que, fort de ces riches expériences et de son grand prestige, Monsieur Boutros Boutros-Ghali va brillamment accomplir sa tâche, contribuant à rehausser la position de la Communauté sur la scène internationale et à favoriser les activités de coopération de ces dernières.

On peut dire que les réformes institutionnelles approuvées par le Sommet marquent un grand développement sans précédent de notre Communauté.

Enfin, avant de laisser la parole à d'autres intervenants, au nom du pays hôte, je tiens à remercier sincèrement les journalistes vietnamiens et étrangers d'avoir rempli leur tâche très activement dans un esprit de responsabilité prononcée, contribuant ainsi au succès du Sommet comme nous tous le souhaitons.

Merci de votre attention.

LE PRESIDENT - Madame la vice-Présidente de la République socialiste du Vietnam, je crois que nous n'avons rien à dire. Nous allons répondre aux questions. Néanmoins, au nom de tous les participants, si vous me le permettez, avec l'autorisation de mon ami Jean CHRETIEN, je voudrais exprimer des sentiments de reconnaissance, d'estime, de respect et d'amitié pour les autorités vietnamiennes et pour le peuple vietnamien.

Nous avons été reçus parfaitement. Nous avons créé toutes sortes de difficultés pour les habitants de Hanoi. Nous n'avons vu que des sourires, nous n'avons pas vu de protestation. Nous n'avons vu que des gestes d'amitié, nous en sommes profondément reconnaissants au peuple de cette superbe ville d'Hanoi. Et puis, les autorités avaient organisé, sous votre impulsion, Madame la vice-Présidente, les choses de façon tout à fait parfaite. Et vous me permettrez d'ajouter, à titre personnel, que j'ai été aussi particulièrement sensible et heureux de ma visite d'Etat, qui était juste avant le Sommet.

Je suis tout à fait prêt, pour ma part, à répondre aux questions, à moins que Jean Chrétien...

MONSIEUR CHRETIEN - La même chose pour moi, au nom du Premier Ministre du Nouveau Brunswick, et en mon nom personnel, je voudrais remercier pour l'accueil vraiment chaleureux que nous avons reçu et nous sommes tout à fait heureux de savoir qu'en 1999, vous serez tous bienvenus à Moncton, dans la province de Monsieur Frenette, au Canada. Et nous sommes prêts à répondre à vos questions.

QUESTION - Une question d'actualité : au moment où la Francophonie politique naît à Hanoi, à Kinshasa, on annonce le retrait de l'ex-Zaïre. J'aurais souhaité, Monsieur le Président de la République, connaître votre réaction à ce retrait et à cette concomitance ?

LE PRESIDENT - Nous avons appris par la presse l'annonce d'un retrait. La Présidence n'a pas été informée de cette décision. Nous ne pouvons donc pas faire de commentaire. Nous avons maintenant un Secrétaire Général. Eh bien, celui-ci examinera la situation avec les autorités de la République démocratique du Congo.

QUESTION - Nous avons amené le texte du rapporteur officiel, Monsieur Bouchard, le Premier Ministre du Québec, et dans ce texte, il est dit que la Francophonie devra, à l'avenir, envisager l'ensemble des mesures propres à assurer le rétablissement des droits et de la démocratie lorsqu'il y a des reculs. Est-ce qu'on doit comprendre que désormais la Francophonie aura, tout comme le Commonwealth, un régime de sanctions qui pourrait être établi contre des pays qui pourraient faire reculer des droits sur leur territoire et jusqu'où pourraient aller ces mesures ?

LE PREMIER MINISTRE CANADIEN - Eh bien, pour moi, la dimension politique du Commonwealth, avec un Secrétaire Général, nous permettra d'intervenir rapidement dans les situations où l'ensemble des pays présents du Commonwealth auront des reproches à faire. Quelles seront les mesures à prendre par la suite, on verra chaque cas. Vous savez, dans le Commonwealth, nous utilisons les sanctions depuis longtemps, mais dans la question de la Francophonie, c'est un outil qui n'a pas encore été utilisé. Et lorsqu'il y a des sanctions, pour que des sanctions soient efficaces, il faut que tous les pays soient d'accord, sinon les sanctions ne comptent pas. Alors, à ce moment-ci, il n'y a pas eu de proposition de sanction contre aucun pays. Et on verra, le Secrétaire Général pourra faire des recommandations à l'ensemble des Chefs d'Etat et de gouvernement, mais pour le moment, il n'en est pas question, dans aucun des cas. Vous savez, qu'il y a des endroits où il y a des troubles à l'intérieur de la Francophonie présentement.

LE PRESIDENT - Je voudrais ajouter mon point de vue, si Jean Chrétien me le permet. La sanction n'est pas dans la tradition de l'espace francophone. Les sanctions, cela relève de la compétence de l'ONU, et nous reconnaissons cette compétence. Mais, pour ce qui concerne la France, elle n'est pas du tout disposée à accepter que la Francophonie serve de support à des sanctions de quelque nature qu'elles soient. Je le répète, il ne faut pas mélanger les genres. Nous voulons, nous, convaincre et non pas contraindre.

MONSIEUR CHRETIEN - Vous voyez, déjà il n'y a pas de consensus là-dessus.

MADAME BINH - Je voudrais ajouter un mot. Nous venons de porter certains amendements importants à notre charte, qui a été mise sur pied à Niamey, et, dans cette charte, sont inscrits les objectifs de la Francophonie. Et je voudrais vous les citer.

Dans le titre 1 de notre charte de la Francophonie est inscrit ceci : la Francophonie respecte la souveraineté des Etats, leurs langue et culture. Elle observe la plus stricte neutralité dans les questions de politique intérieure. Alors, je pense que cela est très clair, la position de notre comité, les objectifs.

QUESTION - Monsieur le Président, vous avez affirmé, de façon remarquée lors de votre discours d'ouverture, votre désir d'un engagement plus profond de la France dans la Francophonie. Selon vous, quelles mesures doivent être prises pour développer le sentiment d'appartenance communautaire francophone des Français, et plus particulièrement des nouvelles générations, car il n'y a pas de communauté sans sentiment d'appartenance communautaire des peuples ?

LE PRESIDENT - Je crois que, non seulement la France, mais tous les pays, qui sont membres de la Communauté francophone, doivent renforcer les actions leur permettant d'exister. De ce point de vue, la nécessité d'avoir une culture portée par une langue doit être sans cesse mieux expliquée, notamment aux jeunes générations. Ce qui suppose d'être présent sur les grands axes d'information et de communication modernes. Et de ce point de vue, le Canada nous a donné l'exemple en étant présent, de façon francophone, sur les Inforoutes de l'information, et en étant le premier, je dirais, à avoir pris conscience de cette nécessité. Et ce que nous avons décidé, pour la France, c'est de mettre en place les moyens nécessaires, et pour l'ensemble, de suivre l'exemple du Canada et de nous coordonner avec lui.

QUESTION - Quelle est votre opinion au sujet de la décision des Américains d'envoyer un

deuxième porte-avions dans la région de l'Irak ? Sommes nous à la veille d'une Guerre du Golfe II ?

LE PRESIDENT - Notre présidente pourrait dire, à juste titre, que ceci n'est pas un sujet à traiter à Hanoi, et à l'occasion du Sommet de la Francophonie. Mais, la liberté des journalistes m'oblige à donner un élément de réponse. Je considère que l'attitude actuelle des dirigeants irakiens est inacceptable. Inacceptable. Et par conséquent, je la condamne. L'Irak n'a pas d'autre solution que de coopérer avec la Communauté internationale. Je crois qu'il n'y a pas d'issue pour l'Irak dans la confrontation. La raison doit l'emporter nécessairement. Alors, l'Irak doit savoir que, s'il coopère, -et la France, pour sa part, a déjà eu l'occasion de transmettre fortement ce message aux autorités irakiennes, encore tout récemment à Paris, il y a 3 ou 4 jours, à l'occasion du passage de Monsieur Tarek Aziz, qui a été reçu, pour entendre ce message, par le ministre français des Affaires étrangères, Monsieur Védrine. Si l'Irak coopère, alors, naturellement, s'ouvrira une perspective de réintégration, une perspective de levée d'embargo. S'il ne coopère pas, ce n'est pas possible. Je m'en suis entretenu longuement ce matin avec le Président Bill Clinton. Je lui ai dit que la France était solidaire de l'ONU et des Etats-Unis dans cette crise. C'est un premier message. Et le second message, c'est que nous sommes d'accord, tous, pour poursuivre la recherche d'une solution par les voies diplomatiques à la crise que nous connaissons actuellement.

QUESTION - Je voudrais savoir quelle était l'influence de la France sur les autres membres pour accepter que le IXe Sommet se déroulera au Liban ?

LE PRESIDENT - La France n'a pas d'influence particulière, elle a la même influence que tous les autres pays. La France simplement se réjouit que la décision ait été prise ce matin, que le Sommet -non pas le prochain, puisque le Sommet a lieu à Moncton au Nouveau Brunswick-, mais le suivant celui de 2001, la France s'est réjouie qu'il ait lieu à Beyrouth.

QUESTION - Faisons un peu de la politique fiction, Monsieur le Président, Madame la Présidente. Et si le départ du Zaïre, le Congo démocratique de la Francophonie, était un coup de ce que vous savez, je veux parler des Américains ? Est-ce que ce n'est pas une des difficultés que l'on aura à résoudre, pendant les prochaines années, avec l'arrivée à la tête de la Francophonie de Monsieur Boutros Boutros-Ghali ?

MONSIEUR CHRETIEN - Si je peux répondre, je pense que c'est une difficulté. On ne sait pas si c'est réel ou pas, mais le gouvernement de ce pays n'était pas présent à la réunion. Peut-être qu'ils ont décidé de ne plus être présents, mais c'est pourquoi la présence d'un Secrétaire Général, comme Monsieur Boutros Boutros-Ghali, qui a énormément d'expériences dans ce domaine, pourra aller voir quelles sont les difficultés et faire des recommandations. Mais, dans une organisation comme celle-là, ce sont des organisations volontaires, personne n'est obligé d'entrer, et tout le monde peut sortir. Mais nous souhaitons que la normalité revienne et que l'ancien Zaïre pourra demeurer partie de la Francophonie, parce que c'est un peuple qui utilise la langue française depuis très longtemps, et ils ont intérêt à être nos collaborateurs à l'intérieur de la Francophonie.

MADAME BINH - Je pense que pour l'ex-Zaïre rien n'est clair. On ne peut pas encore anticiper notre appréciation, parce qu'il faut attendre pour voir une décision officielle de la part du gouvernement de la République démocratique du Congo.

QUESTION - Le Liban était le porte-avions de la Francophonie dans le Proche-Orient. Qu'est-ce qu'il va y gagner du nouveau aspect de la Francophonie, c'est-à-dire le Secrétariat Général ?

LE PRESIDENT - Le Liban va d'abord avoir un sommet, ce qui est, du point de vue des pays francophones une très bonne chose. Le Liban est un pays qui est multiculturel, multireligieux, multilinguiste, et dont la richesse, l'identité, c'est précisément le maintien de toutes ces cultures différentes, qui forment une identité forte, traditionnelle et qui est en train de se reconstituer après, hélas, les temps difficiles. Et le fait que le sommet de la Francophonie de 2001 aura lieu au Liban, je trouve, est une très bonne chose pour le Liban et pour les pays francophones.

QUESTION - Monsieur le Président, permettez-moi de revenir sur la question Irakienne. Si les Etats-Unis interviennent effectivement militairement en Irak, jusqu'où ira votre solidarité à leur égard ?

LE PRESIDENT - Madame la vice-Présidente me fait remarquer que l'Irak n'est pas dans la Communauté. Alors je vais me plier par courtoisie à sa demande. Nous sommes, ici, à une tribune, à Hanoi au Vietnam et les autorités vietnamiennes peuvent ne pas souhaiter que des problèmes qui ne les concernent pas et qui concernent les autres pays soient longuement évoqués.

MADAME BINH - En tout cas je peux vous dire que la position du Vietnam. Nous ne pensons pas que des mesures d'embargo puissent arrêter le problème. Surtout le Vietnam qui a connu de longues années l'embargo. Je trouve que les mesures d'embargo affectent principalement la population future. Alors je regrette qu'il y ait un embargo contre le peuple irakien.

QUESTION - Vous nous avez dit que vous avez parlé avec le Président Clinton ce matin. Pouvez-vous nous dire s'il vous a demandé sous quelles conditions la France pourrait soutenir les Etats-Unis pour une résolution de l'ONU qui déciderait d'une action militaire contre l'Irak ? Et quelles conditions doivent être prises si la voie diplomatique faillit ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas pour habitude de commenter les entretiens que je peux avoir avec un Chef d'Etat. Je vous ai dit ce que je lui avais dit . Je ne vous dirai certainement pas ce que lui m'a dit.

QUESTION - Monsieur le Président, merci parce que vous avez choisi le Liban pour le premier Sommet du XXIème siècle mais je tiens à vous dire que nous avons remarqué que vous avez évoqué la place du Liban au Moyen-Orient. Pourriez-vous me dire qu'est-ce la Francophonie pourra faire encore, pour le Moyen-Orient, notamment pour l'application des résolutions de l'ONU et en principal la résolution 425 qui stipule le retrait israélien du Liban ?

LE PRESIDENT - Madame Binh me fait remarquer à nouveau que ce n'est pas un sujet d'actualité. Je dirai que ce serait très long, vous connaissez ma position dans ce domaine, je ne vais pas la développer à nouveau. Ce que je souhaite, en tous cas, c'est que la participation active du Liban à la Francophonie, l'intérêt et le soutien que cinquante pays francophones apportent, soient dans la région un élément de paix, de sérénité et qui permettent de retrouver peu à peu une situation normale, ce que nous souhaitons beaucoup pour toute la région. Qu'il s'agisse des relations israélo-palestiniennes ou qu'il s'agisse des relations entre Israël d'une part, le Liban et la Syrie d'autre part. Je souscris tout à fait à ce qu'a dit, à ce sujet, avant hier, le Président Hariri.

QUESTION - Une peut-être pour le Premier Ministre Chrétien, le Premier Ministre Raymond Frenette. Je regarde dans les loges de ce magnifique splendide Opéra, une délégation assez imposante du nouveau Brunswick et peut-on en conclure essentiellement que Moncton et le Canada seront près et que tout va bien fonctionner en 1999 ?

MONSIEUR CHRETIEN - Oui.

MONSIEUR FRENETTE - Oui, oui.

QUESTION - J'ai une question à propos du Sommet. Je ne crois pas avoir bien compris la finalité de la Francophonie. Dans le mandat du Secrétaire Général il y a la prévention des conflits, la promotion des Droits de l'Homme, l'encouragement à la démocratie, et dans le même temps, la Francophonie doit adopter une attitude de neutralité à l'égard des questions de politique intérieure des Etats membres. Alors comment conciliez-vous ces deux objectifs ?

LE PRESIDENT - Je vous l'ai dit déjà. Il s'agit de convaincre par la capacité à expliquer, par la capacité de faire comprendre à tous qu'il y a des valeurs universelles et qu'elles doivent être respectées. Ce n'est certainement pas en intervenant de façon brutale ou arrogante, que l'on peut convaincre. Il faut simplement montrer l'exemple, et la Francophonie, cela doit être un espace de paix, de tolérance et de dialogue.

MONSIEUR CHRETIEN - Et moi je dois vous dire qu'il est très important que les Chefs d'Etat et de gouvernement puissent se rencontrer très souvent et dans des forums différents. Comme la langue française, c'est le véhicule de communication pour les pays, l'histoire nous a réunis pendant longtemps, alors le fait que nous ayons des Sommets comme celui que nous venons de vivre ici, à Hanoi, nous aide à connaître les dirigeants des pays. Cela nous permet par la suite d'intervenir directement avec eux. Le tout amène des échanges de parlementaires qui augmentent la possibilité de compréhension et c'est un organisme qui a du poids moral et

politique lorsqu'il y a un conflit. La question qui a commencé sur les sanctions ou pas de sanction, ce sont des sanctions, comme le disait le Président Chirac, c'est employé par les Nations Unies, dans le Commonwealth il y a eu la suspension de l'Afrique du Sud et la suspension du Nigeria et c'est une technique qui n'a pas été encore acceptée par la Francophonie. Ce n'est peut-être pas nécessaire à l'intérieur de la Francophonie. Mais c'était utile dans le Commonwealth.

QUESTION - J'ai une question à poser à Monsieur le Président de la République française aussi bien qu'à Monsieur le Président du Canada, c'est une question sur la Francophonie. Je voudrais parler de la jeunesse et le Sommet prochain. Est-ce que vous avez des mesures très concrètes la France et le Canada pour aider à la Communauté francophone, maintenir la langue aussi bien que de développer les activités de la jeunesse ?

MONSIEUR CHRETIEN - Pour moi, je pense que, où nous pouvons beaucoup aider les jeunes, c'est dans la communication et l'éducation et la communication. Plusieurs des participants ont demandé par exemple l'aide du gouvernement canadien pour leurs universités, d'autres institutions nationales et aussi le problème des Inforoutes. C'est quelque chose qui est très important. Lorsque nous nous sommes rencontrés, au Bénin, il y a deux ans, nous avons pu démontrer, nous les Canadiens, à ce moment-là, qu'il était possible pour les francophones d'utiliser, à travers le globe l'Inforoute en langue française. Et nous devons le faire au Canada régulièrement parce que nous sommes tout près des Etats-Unis et il faut pour les francophones canadiens de pouvoir garder notre langue et notre culture avec les moyens les plus modernes. Donc la collaboration sur l'Inforoute et l'utilisation de la langue française sera bénéfique à tous les jeunes qui veulent garder leurs cultures et leur langue française qui leur partage de nous tous.

LE PRESIDENT - Comme d'habitude, je suis d'accord avec Jean Chrétien.

QUESTION - Monsieur Chirac a dit que le Sommet de la Francophonie a posé quelques ennuis. Je dis que non. Peut-être, il y a eu beaucoup d'embouteillages, oui. Mais ennuis, non.

LE PRESIDENT - C'est bien gentil, Merci.

QUESTION - Je peux vous confirmer que tous les étudiants vietnamiens sont très très heureux du succès du Sommet de la Francophonie. J'étais en France, il y a deux mois, j'ai vu la situation de la technique et je rêve qu'il y aura un jour quelque chose comme cela au Vietnam. Cette évolution technique pour les enfants, pour toute une génération de jeunes et tout un pays, c'est une nouvelle

ère scientifique. Et je propose que la France aide les pays sous-développés dans l'éducation scientifique, dans l'élévation du niveau scientifique et technique, et je tiens au renforcement de nos relations. Merci, Monsieur le Président.

MADAME BINH - Mesdames, Messieurs, je vois que vous avez suivi de très près ce qui se passe dans notre Sommet. Alors nous n'avons plus rien à vous dire.

Je vous remercie.